

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

MAMAN DEVIENT UNE INCONNUE

Par **Profil supprimé** Posté le 13/09/2016 à 00h39

Voilà il y a 12 ans avec mon beau père ma mère est tombé dans l'alcool... J'ai 19ans et j'ai deux petites soeurs qui vivent la bas, au départ alcool n'était que pendant les fêtes et petit à petit il s'est installé sans occasion, tout les soirs a eux deux ils boivent 1 bouteille de vin plus deux apéritif.

Ils prennent le volant ivre avec les petites a bord, et quand ils arrivent ils finissent par se battre violemment a très violemment devant les enfants qui doivent m'appeler afin de pouvoir leurs venir en aide (je suis a 1h30 de chez eux). J'ai du appeler la police hier car ils sen prenaient aux enfants qui essaient de les séparer.

Je souhaiter qu'il fasse une cure mais pour eux ils n'y a pas de problèmes... je ne sais plus quoi faire, si quelqu'un peu me conseiller. Merci

5 RÉPONSES

patricem - 13/09/2016 à 19h18

je ne suis pas juriste mais vu qu'il y a mise en danger de mineur en plus d'un comportement inadapté en présence de mineur (je ne me souviens plus du terme juridique), vous pourriez peut-être en parler à un avocat, une assistante sociale ou un juge des tutelles (ou un de ses adjoints), histoire au moins de voire comment mettre vos sœurs à l'abri, même si cela ne résout pas le fond du problème 😞

Profil supprimé - 14/09/2016 à 14h09

Oui mais je voudrais surtout les soignées eux, je sais qu'il est possible de mettre une personne en sevrage sans son accord... mais je ne sais pas les démarches et tout ça....

Merci beaucoup de votre réponse

patricem - 14/09/2016 à 16h17

Essayez de contacter un centre spécialisé : <http://alcool-info-service.fr/alcool/aide-alcool/specialisee>

Ils peuvent peut être vous indiquer des démarches, si cela est possible...

Profil supprimé - 14/09/2016 à 23h04

Merci de votre conseil.

Profil supprimé - 16/09/2016 à 11h58

Bonjour,

Dans ton histoire il y a 2 problèmes à régler d'urgence :

- protéger tes petites sœurs qui semblent être mises en danger (conduite en état d'ivresse, violence des disputes...). As-tu quelqu'un de ta famille ou un proche qui pourrait les accueillir? J'ai eu une maman alcoolique et je connais les difficultés de grandir avec tout ça. Pour un enfant c'est très dur à vivre.

- Faire soigner ta mère et ton beau-père.

Gérer 1 personne alcoolique c'est compliqué mais 2 ça rend la situation encore plus difficile.

Je ne suis pas sûre qu'on puisse hospitaliser une personne sans son accord dans le cadre de l'alcoolisme. Quand je m'étais renseignée auprès de mon médecin traitant, il m'avait dit que ce n'était pas possible, sans l'accord de la personne concernée.

Malheureusement je crois que pour se sortir de l'alcoolisme il faut vraiment que la personne ait un déclic et accepte de se faire soigner et de demander de l'aide. On dit toujours qu'il faut toucher le fond pour pouvoir s'en sortir après. Peut-être que si tes petites sœurs sont éloignées d'eux pendant quelque temps, ils se rendront compte du mal qu'ils font à leur entourage et auront envie de s'en sortir.

Ce qui est compliqué dans l'histoire de ta maman et ton beau-père c'est qu'ils vivent tous les 2 la même chose et qu'aucun des deux n'est en mesure d'aider l'autre.

Il existe beaucoup de centres spécialisés dans les problèmes d'addiction qui accueillent et conseillent également les proches. N'hésite pas à les contacter. Cela te permettra d'entamer des démarches et de te sentir moins seul(e) surtout.

Je te souhaite beaucoup de courage. Garde espoir.
